

# Livret d'accueil et d'encadrement en stage des étudiants infirmiers

**HOPITAL DE JOUR – CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE –  
ADOLESCENTS**

**UACH (Unité Adolescents Chaigneau Hélène)**

**Bâtiment « LA FERTE » 305 rue Désiré MONNIER  
39000 LONS LE SAUNIER**



## ➤ 1- Fiche d'identité

### ➤ 1.1- Fiche d'identité de l'établissement

Dénomination :

**Intitulé :** Centre Hospitalier Spécialisé du Jura

**Statut juridique :** Établissement Public

**Adresse postale :**  
120, Route Nationale  
B.P. 100  
39108 Dole Cedex

Standard : 03 84 82 97 97  
Fax général : 03 84 82 97 45  
Courriel : [direction@ch-psychiatrie-dole.fr](mailto:direction@ch-psychiatrie-dole.fr)

**Directeur :** Monsieur FILIPOVITCH

**Directrice des Soins :** Madame FOREY Arielle

Spécificité :

**PSYCHIATRIE / SANTE MENTALE de l'adulte, de l'enfant et de l'adolescent**      **EHPAD et géronto-psychiatrie**

**Un Foyer de vie pour adultes déficitaires**

Capacité d'accueil :

**Lits : 262 lits + 170 places**      **EHPAD : 213 places**

**Foyer de vie : 20 places**

Le CHS du Jura organise les prises en charge psychiatriques des quatre pôles de psychiatrie adultes et du pôle de psychiatrie infanto juvénile du département du Jura. L'Etablissement est composé de différentes structures : Services d'hospitalisations adultes, enfants et adolescents, Hôpitaux de Jour pour enfants, adolescents et adultes, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, CSAPA (Centre de Soin Accompagnement et de Prévention en Addictologie), CMP (Centres Médico Psychologiques), CATTP (Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel) et un foyer de vie.



## ➤ 1.2- FICHE D'IDENTITÉ DU PÔLE

Dénomination du pôle :

**Intitulé :** **POLE INFANTO-JUVENILE**

**Adresse postale :** 120, route nationale  
B.P. 100  
39108 Dole Cedex

**Localisation :** Bureau administratif du Pôle situé à proximité, mais à l'extérieur du site intra hospitalier.

Typologie du pôle :

**Soins de Santé mentale et de psychiatrie**

**de l'enfant et de l'adolescent**

Hospitalisation complète

CMP et Soins Ambulatoires

Hôpital de jour / CATTP

Autres : Consultations de Thérapie Familiale (TF), Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP), Equipe Mobile de Psychiatrie (EMP).

MDA (Maison des adolescents)

Répartition géographique des structures sur le département :

-2 hôpitaux de jour à Arbois et Dole

-4 CMP (Dole, Salins, Arbois, Poligny)

- 2 services d'hospitalisation complète à Dole

-4 Hôpitaux de jour : 2 à Lons, 1 à Morez et 1 à Saint-Claude

-4 CMP (2 à Lons, 1 à Morez, 1 à Saint-Claude)

## MINEURS

### LES DROITS DES MINEURS

- Le mineur a le droit de recevoir lui-même l'information et de participer à la prise de décision le concernant, de manière adaptée à son degré de maturité. Son consentement sera systématiquement recherché.
  - Les titulaires de l'autorité parentale ont un droit d'accès au dossier médical de l'enfant mineur. Celui-ci peut demander que l'accès aux informations le concernant se fasse par l'intermédiaire d'un médecin.
  - Le mineur peut aussi refuser son accord à l'accès des titulaires de l'autorité parentale à son dossier.
  - Selon le service et la prise en charge, l'enfant ou l'adolescent peut bénéficier d'un temps d'accompagnement scolaire par un enseignant de l'Éducation nationale.
- Pour tout renseignement, contacter le cadre du service.

*Source : Livret d'accueil CHS Jura*

### Composition du Pôle Infanto Juvénile du Jura (PIJJ) :

Le PIJJ est composé de médecins pédopsychiatres praticiens hospitaliers, un cadre supérieur de santé, des cadres de santé, de secrétaires médicales, d'infirmiers DE, d'accompagnants éducatifs et sociaux (AES), de psychologues, d'éducateurs spécialisés, de psychomotriciennes, d'assistantes sociales, d'orthophonistes, d'enseignants spécialisés, d'agents de service hospitalier

### Capacité d'accueil :

### HOSPITALISATION COMPLETE :

#### Dole

- ⇒ Service Perséphone : 6 lits
- ⇒ UPA (Unité pour adolescents) : 4 lits

### Organigramme :

**Médecin responsable de pôle : Docteur PONS Charles-Olivier**

**Praticien hospitalier : Docteur HARLE Bruno**

**Cadre supérieur responsable de pôle : Monsieur ROSSIGNOL Joël**

**5 cadres de santé**

## ➤ 1.3- FICHE D'IDENTITÉ DE L'UNITÉ

Dénomination de l'unité :

**Intitulé de l'unité : UACH Unité Adolescents Chaigneau Hélène (Hôpital de Jour Ados)**

Centre d'Accueil à Thérapeutique à Temps Partiel

Centre Médico-Psychologique – Enfants et Adolescents

**Adresse :** **305 rue Désirée MONNIER**  
**39 000 LONS LE SAUNIER**

Typologie du stage :

**Soins en Santé Mentale et Psychiatrie**

**Spécialités ou orientation :**

- |                          |                                     |                    |                          |
|--------------------------|-------------------------------------|--------------------|--------------------------|
| Hospitalisation complète | <input type="checkbox"/>            | Hôpital de semaine | <input type="checkbox"/> |
| Ambulatoire              | <input checked="" type="checkbox"/> | Soins externes     | <input type="checkbox"/> |
| Hôpital de jour          | <input checked="" type="checkbox"/> | Soins à domicile   | <input type="checkbox"/> |
| Autre : précisez         |                                     |                    |                          |

Capacité d'accueil :

*Hôpital de Jour : 8 places quotidiennes ou 16*

**demies venues (Cf. projet d'établissement**

**2023-2028**

**CATT** : Soins de groupes, en fonction de  
l'indication médicale.

**CMP** : Soins Individualisé, en fonction de  
l'indication médicale.

*Organigramme :*

**Médecins responsables d'unité :**

- Monsieur le Docteur PONS Charles-Olivier

**Cadre de santé et maître de stage :**

- Madame NICOLAS Virginie

**Personne à contacter pour l'accueil en stage**

**Au moins 8 jours avant le stage, Madame NICOLAS Virginie par mail**

**[virginie.nicolas@chsjura.fr](mailto:virginie.nicolas@chsjura.fr)**

**Secrétariat : Mme ROUSSE Sandra 03 84 24 19 67**

*Composition de l'équipe :*

- 1 médecin
- 1 cadre de santé
- 6 ETP Infirmiers
- 1 psychomotricienne
- 1 orthophoniste
- 1 psychologue
- 1 Educateur
- 1 AES (Accompagnant Educatif et Social)
- 1 assistante sociale (de façon ponctuelle)
- 1 ASHQ (Agent de Service Hospitalier Qualifié)
- 1 AMA (Assistante Médico-Administrative)

## **Particularités/spécificités** : (transversalité, réseau, équipes mobiles...)

Activité spécifique dans le travail en coordination et collaboration d'une part avec les familles et/ou les représentants légaux des enfants pris en soins et d'autre part avec les différents organismes et partenaires du réseau infanto-juvénile :

- Maison des Solidarités/ASE (Aide Sociale à l'Enfance),
- CAMSP (centre d'action médico-social précoce),
- PMI (protection maternelle et infantile),
- Juges des enfants juge aux affaires familiales,
- Écoles,
- IME (institut médico-éducatif),
- ITEP (institut thérapeutique, éducatif et pédagogique),
- MECS (maison d'enfant à caractère social),
- Le service de pédiatrie du CH de Lons le Saunier

## **Population cible :**

- Tout adolescent de 12 ans (ou à l'entrée en 6<sup>ème</sup>) jusqu'à 18 ans, souffrant de troubles psychiques, domicilié sur le bassin lédonien.

## **Pathologies prévalentes :**

- Troubles envahissants du développement
- TDAH : Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité
- Troubles du comportement
- Troubles psychiques et psychoaffectifs
- Troubles de la personnalité
- Troubles de la relation

## ➤ 2- SITUATIONS prévalentes dans l'unité

Soins à visée :

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Éducative <input checked="" type="checkbox"/></li><li>- Préventive <input checked="" type="checkbox"/></li><li>- Diagnostique <input checked="" type="checkbox"/></li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Curative <input checked="" type="checkbox"/></li><li>- Palliative <input type="checkbox"/></li></ul> |
|---|--|

Le service de soins a pour vocation d'offrir des soins ambulatoires de proximité, pour les enfants rencontrant des troubles psychologiques et/ou psychiatriques stabilisés ou non, résidant au sein du bassin lédonien.

L'offre de soins se compose :

D'un **Centre Médico-Psychologique** : unité de coordination et d'accueil en milieu ouvert qui organise des actions de prévention, de diagnostic mise à disposition de la population infantile. C'est le premier lieu de rencontre avec l'enfant et sa famille, c'est dans ce lieu charnière que se préparent les soins extrahospitaliers. C'est un lieu de consultations : médicales, psychologiques, d'orthophonie, de psychomotricité, infirmières et d'accompagnement éducatif et/ou social.  
La prise en soin est ici individuelle.

D'un **Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel** : Unité qui vise à maintenir et/ou à favoriser une existence autonome par des actions de soutien et de thérapie de groupe. Par l'organisation et la mise en place d'activités de groupe à visées thérapeutique qui s'appuient entre autres sur différents médiateurs, en fonction du projet individuel de l'enfant. Le CATTP favorise par le biais de ces médiations, les approches relationnelles, de la communication et de l'affirmation de soi. Ces activités sont proposées en séquence dans lesquelles se présentent les enfants en fonction de leur projet thérapeutique, défini avec eux et l'équipe inter disciplinaire. Les présences se caractérisent alors en venues le matin ou l'après-midi, variables selon l'indication médicale.

D'un **Hôpital de Jour** : unité qui assure des soins individualisés et intensifs prodigués dans la journée et le cas échéant à temps partiel. Les objectifs sont de prévenir une hospitalisation, maintenir la personne dans son milieu naturel, diminuer l'intensité des symptômes, favoriser la résolution de crise, faire participer activement l'enfant et ses proches dans son projet de soins et assurer des activités thérapeutiques (médiations thérapeutiques) adaptées.

**Ainsi, le Centre Hospitalier Spécialisé du Jura conforte sa vocation d'établissement public de proximité contribuant à rapprocher les structures de soins psychologiques et/ou psychiatriques du lieu de vie des personnes.**

**➤ 3- ACTES ET ACTIVITÉS RENCONTRÉS PAR LES ÉTUDIANTS**  
**➤ AU COURS DU STAGE**

<b>Actes et techniques de soins (cf. portfolio)</b>	<b>SOUVENT</b>	<b>RAREMENT</b>	<b>JAMAIS</b>
Entretien d'accueil et d'orientation		<b>X</b>	
Soins d'hygiène et de confort ( <b>lavage des mains, surveillance hygiène corporelle, détection parasitose cutanée</b> )	<b>X</b>		
Entretien d'aide, entretien thérapeutique		<b>X</b>	
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux ( <b>Poids, Taille, évaluation douleur</b> )		<b>X</b>	
Prélèvements veineux			<b>X</b>
Prélèvements capillaires			<b>X</b>
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques			<b>X</b>
Injections parentérales avec calcul de dosage			<b>X</b>
Perfusions périphériques avec calcul de dosage			<b>X</b>
<b>Pansements simples, ablation fils, agrafes</b>		<b>X</b>	
Pansements complexes/drainages			<b>X</b>
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols			<b>X</b>
Administration de thérapeutiques médicamenteuses		<b>X</b>	
Surveillances pré et post opératoire			<b>X</b>
Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence	<b>X</b>		
Préparation de la sortie d'un patient		<b>X</b>	
Techniques de médiations thérapeutiques	<b>X</b>		
Utilisation de seringues auto-pulsées			<b>X</b>
Pose et surveillance de sonde gastrique			<b>X</b>
Pose et surveillance de sonde urinaire			<b>X</b>
Soins de trachéotomie, aspiration bronchique			<b>X</b>
Pose et surveillance de transfusion			<b>X</b>
Injections dans des chambres implantables			<b>X</b>
Autres : Préparation traitement per-os ( <i>semainier</i> ) et surveillance de l'observance		<b>X</b>	
Evaluation de l'efficacité des chimiothérapies spécifiques prescrites		<b>X</b>	
Activités thérapeutiques médiatisées par divers supports	<b>X</b>		

➤ **4- ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES QUE L'ÉTUDIANT POURRA ACQUÉRIR AU COURS DU STAGE**

➤ <b><u>Compétence 1 : Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</u></b>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Évaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	X		
2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)	X		
3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	X		
4. Conduire un entretien de recueil de données	X		
5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	X		
6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	X		
7. Élaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	X		
8. Évaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires	X		

➤ <b><u>Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier</u></b>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Élaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité	X		
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	X		
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité	X		
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	X		
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien	X		
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins	X		
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	X		
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants	X		
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel...)	X		
10. Évaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires	X		

<b>Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</b>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage	X		
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps	X		
3. Évaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité	X		
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	X		
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique	X		
6. Évaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins	X		

<b>Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</b>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	X		
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie		X	
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	X		
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne			X
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux			X
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique	X		
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapiques	X		
8. Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne	X		
9. Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique	X		
10. Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique			X
11. Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	X		
12. Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...)	X		

<b>Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</b>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique	X		
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement	X		
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...	X		
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées	X		
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives	X		
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes		X	
7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients	X		

<b>Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</b>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne	X		
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte	X		
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication	X		
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique	X		
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement	X		
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité	X		
7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées	X		

<b>Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle</b>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	X		
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	X		
3. Évaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	X		
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	X		
5. Évaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité	X		
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence	X		
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique	X		

<b>Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</b>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles	X		
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement	X		
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées	X		
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles	X		
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre	X		
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite	X		

<b>Compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes</b>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)	X		
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences	X		
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité	X		
4. Cordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile	X		
5. Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale	X		
6. Cordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins	X		
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes	X		
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral			X

<b>Compétence10 : Informer, former des professionnels et des personnes en formation</b>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins		X	
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants		X	
3. Évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage		X	
4. Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP AES en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration	X		
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et <i>autres professionnels de santé</i> par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique	X		
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé		X	

## ➤ 5- RESSOURCES OFFERTES A L'ÉTUDIANT

- 1 Journée d'accueil au CHS (Dole)
- 1 infirmier tuteur par étudiant,
- Utilisation du Dossier Patient Informatisé avec code PERSONNEL
- Equipe pluri disciplinaire à disposition et sur rendez-vous
- Différents documents, bibliographie
- Parcours de stage possible à la demande de l'étudiant
- 1 bilan de ½ stage est programmé,
- Bilan de fin de stage lors de la dernière semaine

## ➤ 6- MODALITÉS D'ENCADREMENT ET D'ÉVALUATION

### Conditions de l'accueil individualisé de l'étudiant :

- Prise de contact par MAIL ou téléphonique auprès du cadre de santé de l'unité **AU MOINS** une semaine avant le premier jour de stage,
- Pour un accompagnement de qualité, le service n'accueille qu'un étudiant par période de stage.
- Accueil de l'étudiant par l'infirmier tuteur afin de lui présenter le fonctionnement et l'organisation de l'unité
- Remise des clés de l'unité avec émargement ; restitution de ces clés le dernier jour de stage avec nouvel émargement.
- L'étudiant doit se présenter par son nom et prénom, en indiquant son année d'étude, auprès des adolescents et auprès de chacun des membres de l'équipe interdisciplinaire intervenante au sein de la structure.
- Participation de l'étudiant aux réunions et synthèses cliniques
- Sur demande et sous réserve de l'accord du professionnel, participation de l'étudiant aux entretiens médicaux ou des psychologues,
- Les thérapeutes familiales, l'hypnothérapeute, les infirmières de la CUMP (Cellule d'Urgence Médico Psychologique) sont disponibles sur demande pour expliquer leur travail.
- Afin d'évaluer les compétences 1 et 2, il est demandé à l'étudiant de réaliser des projets de soins (recueil de données, analyse de situation, élaboration des problèmes de santé, élaboration d'objectifs de soins, mise en œuvre de médiations thérapeutiques (exigences pour les ESI 2<sup>ème</sup> année : 2 projets de soins. Pour ESI 3<sup>ème</sup> année : au moins 3 projets de soins).
- Négociation possible d'un parcours de stage au sein du pôle Infanto-Juvénile sud :
  - ✓ Une ½ journée à la maison des adolescents (MDA) à Lons,
  - ✓ Participation possible aux déplacements avec l'équipe mobile de pédopsychiatrie (EMP).

**Il est attendu que l'étudiant soit acteur de son apprentissage et fasse preuve de curiosité intellectuelle (questionner l'équipe), qu'il fasse des recherches pour enrichir ses connaissances en santé mentale et pédopsychiatrie tant sur les divers troubles présentés par les adolescents que sur les thérapeutiques prescrites (médications spécifiques, médiations). A partir de ses recherches, le tuteur incite l'étudiant à transférer ses connaissances dans la prise en soins de l'adolescent (observations cliniques des signes et symptômes).**

### Evaluation de stage :

Un bilan de mi stage est réalisé sous la forme d'un entretien avec l'IDE tuteur (date posée au début du stage)

**L'évaluation de fin de stage est réalisée au cours de la dernière semaine de stage au cours d'un entretien avec l'infirmier tuteur et l'étudiant, le cas échéant le cadre de santé pourra être présent.**

## ➤ 7 - ORGANISATION DU TRAVAIL

Horaires de l'équipe infirmière :

Sigles des horaires	Plages horaires
J25	8h30-16h42
J3	8h30 – 16h12

Horaires de l'étudiant : 8h30-16h (soit 7h/jour) avec 30 minutes de pause repas non comprise dans le temps de travail

Participation 2x/ semaine aux repas thérapeutiques : Horaire 8H30-15H30 (soit 7h/jour, le temps de repas est compris dans le temps de travail)

**NB :** Si l'étudiant est amené exceptionnellement à faire des heures supplémentaires, il doit en informer le cadre du service ou à défaut la tutrice de stage qui les valide ou non en amont. Une compensation en temps de récupération est alors exercée la semaine suivante avec validation du cadre ou de la tutrice.

Organisation du vestiaire et tenue vestimentaire

- Port de la tunique blanche soignante
- A disposition, un vestiaire personnel fermant à clé

Organisation des repas :

- En dehors des 2 repas thérapeutiques, l'étudiant apporte son repas, un frigo pour le personnel est à disposition.

Les absences :

- En cas d'absence, l'étudiant doit impérativement prévenir de vive voix (pas de message vocal sur répondeur) les infirmières du service (ou le cadre de santé ou le secrétariat).
- Le justificatif d'absence est exigé uniquement par l'IFSI